



Regroupement familiale pour algerien

Par **saladun31**, le **02/11/2012 à 14:46**

Bonjour, rnvoila je suis un algérien et jai une carte de séjour espagnol de 5 ans (longue durée)rnet je suis marier en septembre avec une algérienne en halal qui porte une carte séjour française de 10 ans et je suis en se moment avec elle en France et j aimerais célébré notre mariage ici a la marie en France rnalors ma question c quoi la procédure pour célébré le mariage et quelle sont les papier pour qu elle me face un regroupement familiale et est se que c facile ou difficile vue que ma femme elle as un logement et elle travaille depuis 3 ans avec une contrat CDI mais le salaire enivrant 750 euro car elle travaille 20 heure par semaine rndonc j aimerais bien me donner des information et me conseiller de faire quoi rnet c quoi exacte les démarche pour ses dossiers rnje vous remercie bcp